

Informations légales



Taille minimale de capture : **pas de limitation.**
Nombre de prises autorisées par jour : **pas de limitation.**

Quand la pêcher ?



JAN FÉV MAR AVR MAI JUI JUI AOU SEP OCT NOV DÉC

Période de reproduction :

FRAI																						
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Période d'ouverture de la pêche pour :

	vendredi précédent le 3 ^{ème} samedi de mars															1 ^{er} samedi de juin							
CNS																							
CNNS																							
CNM																							
CNNM																							
L																							

CNS / Les cours d'eau navigables de la partie septentrionale
CNNS / Les cours d'eau non-navigables de la partie septentrionale
CNM / Les cours d'eau navigables de la partie méridionale
CNNM / Les cours d'eau non-navigables de la partie méridionale
L / Les lacs

Où la pêcher ?



- Semois
- Ourthe
- Meuse

Pour plus d'infos :
<http://peche.tourisme.wallonie.be>

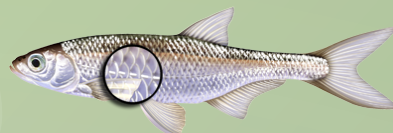
Comment la pêcher ?

Au coup, à l'asticot, aux vers de vase ou bien à la perle. Cette dernière technique est utilisée pour la pêche de vitesse.

Toutes ces techniques sont détaillées sur :

<http://www.maisondelapeche.be/>

Comment les différencier ?



Ablette commune : couleur argentée, ligne latérale simple



Ablette spirlin : bande violacée longitudinale et deux rangées de points noirs.
Des taches orangées sont également visibles aux insertions des nageoires.



Rue Lucien Namèche 10
B-5000 NAMUR
T +32 (0) 81 411 570
F +32 (0) 81 411 590
info@maisondelapeche.be

Commande des permis en ligne

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Coins de pêche
- Gîtes de pêche

www.maisondelapeche.be

Avec le soutien de :



zone

4

zone à brème - L'ABLETTE commune

L'ABLETTE commune

Alburnus alburnus



La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

CYPRINIDÉS

Description

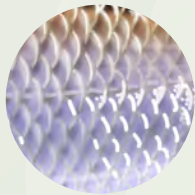
Alburnus alburnus Linné

L'ablette a un corps allongé et comprimé latéralement. Cette caractéristique lui permet de se déplacer rapidement. L'ablette possède une bouche supérieure, bouche orientée vers le haut dont la mâchoire supérieure est plus courte que la mâchoire inférieure. Ce caractère est typique des poissons qui recherchent leur nourriture en surface. La nageoire caudale est échancrée et le pédoncule caudal est fin. La nageoire dorsale de l'ablette est insérée en arrière des nageoires pelviennes et sa base est plus courte que celle de la nageoire anale.



focus...

Les écailles de l'ablette sont utilisées pour donner un aspect nacré aux fausses perles.



Régime alimentaire

L'ablette est un poisson omnivore et opportuniste qui se nourrit de larves d'insectes, d'insectes adultes ainsi que de phyto- et de zooplancton. Après résorption de leur vésicule vitelline, le régime alimentaire des larves d'ablette est surtout constitué de phyto- et de zooplancton.

Écologie

L'ablette nage en bancs près de la surface. Elle a une prédilection pour les eaux claires à faible courant.

Reproduction

Les ablettes atteignent leur maturité sexuelle à l'âge de 2 ans. La période de reproduction s'étend d'avril à juin. La femelle dépose ses œufs sur la végétation immergée, sur des fonds sableux peu profonds ou sur le gravier. Pendant cette période, des tubercules nuptiaux apparaissent sur le dos et les flancs des mâles dont les nageoires deviennent orangées.

Œufs

L'ablette pond entre **5.000 à 7.000 œufs** de **1,5 mm** de diamètre qu'elle dépose en trois pontes. Le temps d'incubation des œufs varie de 2 à 3 semaines.

Larves

Après éclosion, les œufs donnent naissance à des larves qui mesurent **4 à 5,5 mm**.

Dénomination

Son nom latin (*Alburnus alburnus*) fait référence à la couleur blanche (*albus*) et brillante des écailles qui donne à l'ablette des reflets métalliques. Les bancs sont facilement repérables par leurs éclairs argentés.

Prédation

L'ablette repère ses prédateurs grâce à sa capacité à détecter les substances chimiques d'alarme émises par les proies précédemment ingérées par le prédateur.

Nombre d'écailles

48 à 55 écailles sur la ligne latérale.

Composition spécifique

Energie : **6,5 MJ/kg**
Protéines : **18 %**
Graisses : **5,5 %**

Tailles courantes

10 à 12 cm pour **20 à 50 g**.

© Illustration de poisson / P.J. Dunbar 2005

* Le record du monde du nombre de prises d'ablettes en une heure est de 590. *